

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 19 juin 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (8) M. BERTHIER, M. BON, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. EL HASSOUNI (représenté par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme OBRIOT).

Membres excusés : (3) Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TOLLOT.

Membre absent : (1) : M. BARRON.

Date de convocation : 11 juin 2013

Délibération n° : 38-2013

Objet : Aides facultatives – Secteur social gérontologique – compte rendu mai 2013

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social gérontologique s'élève à **4 600,63 €** pour le mois de mai 2013.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DRPA: 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR

Déposé le :

25 JUIN 2013



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



PUBLIÉ LE 20 JUIN 2013